



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**VIGILANCE ORANGE INONDATIONS**

Rouen le 12/03/2020

Crues Seine Aval

Le service de prévision des crues maintient la Seine-Maritime en vigilance Orange **Inondations pour le tronçon Seine Aval**, et en Jaune Inondations pour le tronçon de l'Epte. Le département demeure également en vigilance jaune pour un **risque de vagues-submersion et de vent violent**.

**Pierre-André DURAND**, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, rappelle que les consignes de sécurité doivent être scrupuleusement respectées, notamment lors du prochain pic de pleine mer qui, associé aux conditions météorologiques, devrait être le plus majorant depuis le début de l'épisode.

**En conséquence, la navigation fluviale et maritime est totalement interdite entre Heurteville et Rouen depuis 11h ce matin et jusqu'à 18h45.**

**Au regard des prévisions horaires de la prochaine pleine mer, le trafic routier pourrait être également perturbé à Rouen à l'heure de la fermeture des bureaux.**

Plusieurs secteurs affectés par la montée de la Seine ont nécessité une restriction de certains axes routiers (à retrouver sur le site Internet de la préfecture).

La RD64 à hauteur de Bardouville et la RD144 à hauteur de Cléon demeurent fermées à la circulation avant avis contraire.

Il est rappelé que le stationnement des véhicules sur certaines zones en bordure de la Seine constitue un véritable danger.

A Bardouville, des moyens de pompage de la Sécurité civile sont venus renforcer ceux de la Métropole et du Sdis.

**Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

## Conseils de comportement

Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents.

Respectez les déviations mises en place.

Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée. Un véhicule, même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.

Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.



**VIGILANCE INONDATIONS**

-  **Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri**
-  **Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée**
-  **Éloignez-vous des cours d'eau et rejoignez un point haut**
-  **Surveillez la montée des eaux**
-  **Ne descendez pas dans les sous-sols**
-  **Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés**
-  **Débranchez vos appareils électriques**
-  **Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable**

 • **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France  
• **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux  
• **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités

 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place\_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere\_interieur | [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

## Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14

Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex